

CHARTRE DE PROGRAMMATION OPERATOIRE POST PHASE AIGUE COVID DES SECTEURS LIBERAUX ET HOSPITALIERS DE LA REGION GRENOBLOISE

Ce document a été établi par les différents acteurs de la chirurgie orthopédique et traumatologique de la région Grenoble, des établissements hospitaliers CHUGA, clinique Belledonne, Clinique des Cèdres, clinique Mutualiste d'Alembert.

Les différents acteurs de notre spécialité se sont réunis pour définir une charte de programmation opératoire post phase aigüe COVID. Celle-ci servira de base à la reprise d'activité. Elle sera bien évidemment réévaluée de manière hebdomadaire en fonction de l'évolution de l'épidémie, et des dispositifs médicaux et pharmaceutiques à notre disposition pour pouvoir réaliser cette activité. Cette charte aura pour objets de définir des indications opératoires nécessitant une prise en charge chirurgicale mais également les mesures de bonne pratique pour l'exécution de celles-ci.

Notre objectif est donc de définir des indications permettant d'encadrer la reprise de notre activité de manière standardisée. Celles-ci seront discutées pour les cas les plus complexes, ou les plus délicats au cours de réunions pluridisciplinaires permettant d'obtenir une validation collégiale au sein de chaque structure. La liste des indications que nous définissons n'est pas exhaustive, mais permet une base de travail.

Les indications retenues nécessitant une reprogrammation sont les suivantes :

1. Les urgences traumatologiques
2. Les interventions urgentes, du fait de douleurs résistantes à un traitement médical bien conduit ou nécessitant une hospitalisation
3. Les pathologies infectieuses
4. Les complications de chirurgie
5. Les urgences pourront être également définies par la perte de chance évolutive avec séquelles en cas de retard de prise en charge
6. Les patients âgés de moins de 18 ans seront également prioritaires pour une prise en charge de troubles fonctionnels quels qu'ils soient.
7. Les interventions nécessaires compte tenu d'un fort retentissement social, en cas de non prise en charge seront également éligibles pour une prise en charge chirurgicale dans les meilleurs délais.
8. Enfin, tous les cas qui ne feraient pas partis des situations citées précédemment pourront faire l'objet de discussion aux cours des réunions de concertation pluridisciplinaires évoquées ci-dessus.

Le deuxième chapitre de cette chartre concerne les mesures de bonne pratique.

Celles-ci reposent sur les recommandations émises par nos sociétés savantes et syndicats en particulier CNP, SOFCOT, et SFA.

Concernant les activités de bloc opératoire, les interventions **sous anesthésie loco-régionale**, et avec la plus courte durée d'hospitalisation devront être favorisées. Devra se poser la question d'un report lorsqu'une opération exposant un patient fragile est à réaliser, ou lorsque la durée d'hospitalisation prévisible ou la durée de rééducation en SSR postopératoire devront être longues.

La réalisation des consultations devra être réalisée avec les mesures barrières et préventives pour les patients et le personnel conformément aux recommandations des services du CLIN, CHUGA et des différents centres cliniques privées.

Pour les patients les plus fragiles
(https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcspar20200323_coronsarscovrecomthrap.pdf) la réalisation de téléconsultations devra être privilégiée.

Cette charte de programmation sert de base de travail et de réflexion pour la prise en charge de nos patients dans cette phase post-phase aigüe COVID. Elle pourra être amenée à évoluer et être modifiée en fonction de l'évolution de la pandémie.

Grenoble le 29/04/2020,

Pour les chirurgiens orthopédistes et traumatologues du CHU de Grenoble,

Pr Régis Pailhé



Pr Jérôme Tonetti

Pour les chirurgiens orthopédistes et traumatologues la clinique Belledone,

Dr Christophe Chaussard

Pour les chirurgiens orthopédistes et traumatologues de la clinique des Cédres,

Dr Johannes Barth

Pour les chirurgiens orthopédistes et traumatologues de la clinique Mutualiste et d'Alembert,

Dr Mathieu Grimaldi